

Crolles, une ville sans cap !

Notre ville de Crolles a de nombreux atouts : une population équilibrée (des enfants, des jeunes, des anciens, une diversité sociale,...), de nombreux équipements, un tissu associatif dynamique, un patrimoine varié, des paysages magnifiques, des services municipaux au service de la population... et des moyens financiers et humains pour continuer à faire des projets.

Or, au moment de faire ce bilan à mi-mandat, nous constatons que les projets de la commune manquent d'ambition, que les initiatives mises en œuvre par la mairie restent insuffisantes, d'une part pour répondre aux enjeux présents et d'autre part pour préparer l'avenir.

Nous devons développer une véritable ambition pour la commune de Crolles, pour répondre à l'urgence écologique, à l'urgence sociale et l'urgence démocratique, pour répondre à l'équilibre du territoire du Grésivaudan.

Nous voulons un urbanisme renouvelé, et notamment la transformation du cœur de ville vers un espace plus vivant, plus convivial.

Notre projet propose un bond en avant sur la transition énergétique, indispensable et ur-

gente face au changement climatique : plus de végétalisation, plus de sobriété, de sensibilisation de toutes et tous, notamment sur la mobilité.

Notre projet propose plus de solidarité, de soutien des plus fragiles, de liens entre les habitants - solidarité sociale d'autant plus nécessaire en cette période d'inflation. Enfin notre projet sera construit avec la population, les acteurs du territoire, en les associant aux différentes étapes des initiatives majeures de notre programme.

C'est dans l'esprit de ce projet que nous vous proposons ce bilan de mi-mandat, pour montrer les limites des actions mises en œuvre actuellement par la majorité et présenter les alternatives qui permettent une ambition partagée pour Crolles.

**Jeudi 21 mars 2024
20h, salle l'Atelier
Venez échanger sur le bilan de
mi-mandat et notre ambition
partagée pour Crolles**



Conférence sur l'Eau organisée par CAP, Crolles le 3 avril 2023

Des actions sans cohérence !

Un point fort de l'équipe municipale est la qualité de sa communication : plantation d'arbres, concertation numérique, budget participatifs, ... les journaux municipaux regorgent d'informations très "tendance". Creusons un peu...

Que sont ces projets ? Quel est leur sens ?



Un verger collectif dans le parc Paturel a été proposé (et non retenu) dans le cadre des budgets participatifs. Or ce verger existe depuis la création du parc, jamais valorisé,

peu entretenu. Mais on plante de nouveaux arbres au lieu d'entretenir les arbres existants. Et on renforce les îlots de chaleur en laissant les murs nus au lieu de haies végétales le long de la route départementale.

Le maire se bat contre la présence des gens du voyage. Faut-il rappeler que ces personnes sont des êtres humains, qui doivent trouver

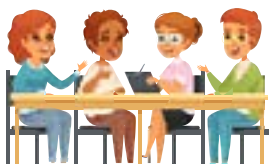
leur place dans notre société ? Buttes et blocs de béton prolifèrent pour les empêcher de venir s'installer. La cohabitation n'est pas simple mais au lieu d'invectiver les services de l'état et la Communauté de Communes, notre maire, vice-président du Grésivaudan, ne devrait pas lui refuser la compétence d'élaborer un PLU Intercommunal, PLUI qui permettrait au Grésivaudan d'avancer efficacement sur ce sujet, entre autres.

Enfin Crolles valorise, à juste titre, la non artificialisation des sols et la réhabilitation énergétique des écoles. Depuis le début de ces travaux de réhabilitation thermique, nous fonctionnons avec 3 groupes scolaires mais la question du maintien des 4 groupes (avec 400 enfants de moins depuis 2000) n'est toujours pas abordée ! Libérer de l'espace déjà urbanisé serait pourtant une belle opportunité pour construire des logements pour les personnes de plus en plus nombreuses qui viennent travailler sur Crolles.

Projets abandonnés ou effets d'annonce ?

Vous en avez entendu parler, mais que deviennent-ils ?

✚ **conseil municipal de jeunes** : créé au périscolaire à grand renfort de communication il y a plus d'un an. Et depuis, quel bilan ?



✚ **écopaturage** : où sont les moutons ?

✚ **cœur de ville** : arrêt total !

✚ **résidence sénior** : permis de construire déposé depuis plus d'un an, avec un recours. Depuis... silence radio !

✚ **agrandissement de l'Espace Paul Jargot** pour améliorer l'accueil des écoles de musique

✚ **centre funéraire** : rien ne bouge !

Et la participation citoyenne, on en parle ?

L'équipe en place s'y engage à fond, avec notamment la proposition d'un budget participatif. Belle idée mais que dire du résultat ? Deux des quatre projets concernent des choses déjà annoncées, voire déjà faites : installer des arceaux à vélo près des principaux arrêts de bus et des bancs supplémentaires dans le parc Paturel. Alors que le règlement spécifiait pour les projets: « Il ne doit pas être redondant par rapport aux offres d'équipements déjà disponibles sur

le territoire. Ne pas être en passe d'être réalisé ou en cours d'exécution. »

Le seul point positif de l'affaire est qu'on a pu voir que les Crollois étaient demandeurs de plus de bancs et d'arceaux pour les vélos !

La montagne a accouché d'une souris !



Urbanisme et aménagement : soyons acteurs de notre changement !

Comme tout écosystème, une ville se construit, grandit et évolue.

Jusqu'à ce jour, tous les maires de Crolles ont bien su le rappeler, Paul Jargot (maire 1953-86) s'est posé en visionnaire. En quoi a-t-il été visionnaire, précurseur ? Et bien en pensant et en préparant l'avenir !

Dans les années 80, la préemption de foncier, destiné à l'activité industrielle, a été un choix politique audacieux et déterminant pour l'installation d'industries prospères, dont les bénéfices économiques ont largement profité à la commune de Crolles, qui a pu se développer, prospérer, s'équiper en infrastructures (routières, cyclistes, piétonnes...), en équipements sportifs, en écoles, en accueillant de nombreux commerces et services, en soutenant un tissu associatif riche, au service de la population.... Crolles est devenue une ville dynamique, au cœur de la vallée du Grésivaudan.

On peut bien sûr objecter que l'esprit de l'époque ne prenait pas en considération les questions écologiques, portait aux nues la place de la voiture, réduisant celle des transports en commun et autres modes doux.

Aujourd'hui, nous devons imaginer ensemble le futur pour Crolles, dans toute sa complexité (logement, transport, pollution...)

L'avenir doit se construire avec ambition et courage, dans l'intérêt des générations futures, affrontant les enjeux climatiques, économiques et sociaux.

L'urbanisme est un axe majeur d'évolution et doit s'inscrire dans un plan global d'aménagement du territoire tourné vers l'avenir. Nos choix seront conditionnés par la lutte contre le réchauffement climatique, ainsi que notre adaptation face à cet enjeu planétaire. La réduction de l'empreinte carbone due à nos déplacements se fera entre autres par l'évolution et l'adaptation des mobilités aux modes doux et la limitation des déplacements domicile-tra-

vail. Pour cela, il faut continuer de développer le logement abordable et de qualité pour toutes et tous, notamment les jeunes qui veulent s'installer. Pensons à l'accompagnement nécessaire du vieillissement de la population dans toute ses dimensions, privilégiant le maintien à domicile, facilitant l'accès aux soins et aux services à la personne. Développons les hébergements adaptés, adaptons les déplacements.

Le développement harmonieux de la ville, soucieux de la préservation de la biodiversité, nous impose de reconsidérer les grands projets de développement, avec un objectif d'économie et d'optimisation du foncier.

Pour exemple, parlons un peu du projet d'aménagement « Cœur de ville », lancé sous F. Brottes.

À l'heure où d'autres communes du territoire ont bien compris les enjeux et engagé cette évolution, ce projet reste un "Rendez-vous manqué" pour Crolles ! C'est un projet phare, indispensable pour Crolles, dont la réussite nécessite un engagement sans faille. **Un tel projet ne peut aboutir et réussir que s'il est préparé en lien avec la population et en prenant des décisions ambitieuses et courageuses** (plan guide, réaménagement du bâti ancien). Relançons le "Cœur de ville" !

N'attendons pas obligation et contrainte pour changer. Écrivons ensemble notre avenir ! Choisissons le !



Un centre de ville si peu convivial ...



David
RESVE

Marine
MONDET

Adelin
JAVET

Claire
QUINETTE

Pierre-Jean
GRESPEAU

Françoise
LEJEUNE

Stéphane
GIRET

Le processus décisionnel à Crolles

Crolles 2020 est le groupe minoritaire au conseil municipal. Les délibérations sont décidées à l'avance par l'exécutif. Nous nous efforçons d'être très présents, ou représentés, et renseignés. Notre rôle d'élus d'opposition s'inscrit donc dans une vigilance de tous les instants afin de peser sur des décisions qui pourraient nous paraître sujettes à caution, ou du moins de faire entendre nos remarques et désaccords. Nous jouons un rôle de garde-fou en quelque sorte face aux délibérations proposées au vote en conseil, ou lors de participation aux **commissions**.

Notre groupe pousse les élus majoritaires à agir et réfléchir en réaction à nos remarques ! Nous nous exprimons vivement, en rapport avec nos valeurs Écologie - Solidarité - Participation, et soucieux de notre rôle de représentant des Crollois.

S'occuper du territoire

La mairie de Crolles est en tension permanente avec le Grésivaudan. Nous devons dépasser ces clivages et ne pas être en concurrence avec les élus communautaires. Nous sommes très présents en commission communautaire, nous échangeons avec les élus de tous bords politiques, de tout le territoire (de la plaine, des balcons, du plateau) et défendons un véritable

Avoir un véritable projet, une Vision pour Crolles

En tant qu'élus minoritaires, nous défendons dans chacune des instances et réunions où nous participons une vision claire et réfléchie du projet municipal pour lequel vous nous avez élus. Nous ne nous satisfaisons pas de l'actuel saupoudrage d'idées et d'actions (écologiques, solidaires, participatives) du Maire, qui n'est à la mesure ni de l'urgence climatique, ni des enjeux actuels de solidarité et de participation

Les **commissions** (qui sont des commissions d'étude) sont constituées de 5 élus de la majorité, 1 élu Crolles 2020 et 1 ou 2 représentants des services chargés du domaine étudié par la commission. Le travail mené avec les adjoints de la majorité est présenté par les services. Certains élus majoritaires non adjoints regrettent également le peu d'inclusion aux décisions.

Heureusement, il faut noter que quelques commissions accueillent volontiers l'échange majorité/minorité dans le but de progresser et de travailler pour les Crollois, mais bien sûr cela ne change rien au fait que les décisions sont déjà prises.

Hormis l'ordre du jour réglementaire envoyé, les élus minoritaires ne disposent que de peu d'informations préalables (voire aucune) permettant une réelle implication.

projet pour le Grésivaudan, pas uniquement le projet de Crolles. Le logement, le sport, la culture, l'urbanisme, l'enfance, la solidarité, le tourisme... doivent se penser à l'échelle plus large du territoire. Crolles doit être solidaire des autres communes et être moteur de ce dynamisme de vallée !

citoyenne. Au contraire, nous avons établi notre programme en ayant une vision non dogmatique, mais visant des objectifs communs autour de la Solidarité, l'Écologie et la Participation. Avoir un CAP bien défini pour impulser un vrai renouveau à Crolles et dans le Grésivaudan : nous, nouveaux élus, savons que c'est la clé d'une transformation réussie de notre ville et de notre vallée !

Pour contacter le groupe d'élus Crolles 2020 : elus.crolles2020@ville-crolles.fr

 <https://crolles-ambition-partagee.fr>

 facebook.com/CrollesAP

 contact@crolles-ambition-partagee.fr

 [@CrollesAP](https://twitter.com/CrollesAP)